

# **Colloque international sur la protection des végétaux en Afrique**

**Ouagadougou, Burkina Faso**

**30 novembre-04 décembre 2021**

**Salle des conférences de Ouaga 2000 & Université virtuelle du Burkina Faso**

## **Appel à communications**

**Thème :**

**Protection des végétaux en Afrique dans un contexte de changement climatique : enjeux et perspectives**

**Date limite de soumission /  
Deadline for submission:**

**17 Octobre 2021 / October 17, 2021**

## Contexte

La prolifération des organismes nuisibles aux végétaux, particulièrement les ravageurs et les maladies des plantes, constitue une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire. En effet, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que ravageurs et maladies peuvent détruire jusqu'à 40% des cultures vivrières chaque année, privant des millions de personnes de nourriture et portant un grave préjudice à l'agriculture. Des chercheurs (Savary et *al.*, 2019) ont récemment rapporté des pertes globales en rendement associées aux maladies et aux insectes ravageurs variables sur des cultures majeures comme la patate douce (17,28%), le soja (21,4%), le blé (21,5%), le maïs (22,5%) et le riz (30%). Selon ces chercheurs, les pertes en rendement les plus élevées ont été enregistrées dans les régions qui connaissent un déficit de production de nourriture, une augmentation galopante de la population et une émergence ou une réémergence des ravageurs et des maladies. Ce constat dépeint la situation de la plupart des pays en développement dont la majorité est située en Afrique.

L'Afrique sub-saharienne (ASS) est sans doute la région du monde où le problème de la protection des végétaux se pose avec le plus d'acuité. En effet, à côté des espèces indigènes de bio-agresseurs (agents pathogènes responsables de maladies, arthropodes ravageurs, nématodes etc.), le continent africain est victime de l'invasion de plusieurs espèces exotiques souvent plus dévastatrices que les espèces indigènes. Les exemples les plus récents concernent les mouches des fruits dont *Bactrocera dorsalis* est le 'digne' représentant, la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) originaire d'Amérique, la mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*), la nécrose létale du maïs causée par deux phytovirus à l'origine découverte aux Etats-Unis, la striure brune du manioc. L'invasion des strigas, notamment *Striga hermontica*, *Striga gesnerioides*, originaires des régions tropicales, est aussi préoccupante. Il est de plus en plus admis que l'action de ces bio-agresseurs est exacerbée par le changement climatique. En effet, ce changement climatique peut modifier le comportement et la distribution des bio-agresseurs avec des conséquences néfastes importantes pour la production agricole.

Une étude de CABI (2017) a montré que *Spodoptera frugiperda* a le potentiel de provoquer 8,3 à 20,6 millions de tonnes de perte dans les 12 principaux pays producteurs de maïs en Afrique. La valeur monétaire de ces pertes est estimée entre US\$ 2,48 et 6,19 milliards. Quant à la mouche des fruits, *Bactrocera dorsalis*, en plus d'infliger des pertes en rendement importantes à la mangue, elle menace de rendre impossible l'exportation de ce fruit de l'Afrique vers l'Europe.

Trois espèces de nématodes (*Meloidogyne arenaria*, *M. javanica* et *M. incognita*) sont responsables de pertes économiques importantes sur des cultures comme le maïs, le niébé, la tomate, le gombo, la patate douce, la pomme de terre, le bananier, le papayer. Les pertes annuelles mondiales dues aux *Meloidogyne* spp. sont estimées à 157 milliards US dollars.

Les enjeux de la protection des végétaux en ASS se posent donc en termes de menace directe à la sécurité alimentaire d'une Afrique au taux de natalité galopant. Ces enjeux touchent également à l'économie mais aussi à la santé humaine et animale et à l'environnement en raison des quantités de plus en plus importantes de pesticides de synthèse utilisées chaque année pour protéger les plantes cultivées. Ces enjeux sont en accord avec certains objectifs du développement durable notamment (i) l'objectif 1 : éradication de la pauvreté (ii) objectif 2 : lutte contre la faim (iii) objectif 4 : accès à une éducation de qualité (iv) objectif 13 : lutte contre le changement climatique (v) et objectif 15 : vie terrestre.

Si dans les pays développés, la protection des plantes cultivées se fait de façon globalement satisfaisante au gré des progrès scientifiques, en ASS, la lutte chimique de synthèse reste la

principale méthode de contrôle des bio-agresseurs. C'est dans ce contexte qu'à l'initiative du comité pays en développement (COPED) de l'Académie des Sciences de France, un mini-forum a été organisé du 13 au 14 décembre 2018 à Paris pour réfléchir à des solutions concrètes et à l'organisation en Afrique en 2020 d'un colloque international sur la protection des végétaux. Le mini-forum de Paris a regroupé une quarantaine de personnes dont 16 participants invités, soit 8 français et 8 participants en provenance d'Afrique de l'ouest. En plus de l'Académie des Sciences de France, les participants français provenaient de l'IRD, de SupAgro, du CIRAD et de IPS2, Orsay, Académie d'Agriculture. Du côté africain, les institutions représentées étaient l'INERA du Burkina Faso, AfricaRice (Côte d'Ivoire), l'Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal), l'Université des Sciences et Techniques de Bamako (Mali), le programme WAVE basé à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire). Après deux jours de travaux, les participants au mini-forum ont décidé d'organiser le colloque international de 2020 à Ouagadougou au Burkina Faso. L'organisation de ce colloque devait coïncider avec l'année internationale de la protection des végétaux qui est une initiative de la Banque Mondiale. Malheureusement, en raison de la pandémie de la COVID-19, le colloque n'a pas été organisé en 2020. Il a été reporté en 2021 et prévu pour se tenir en ligne et/ou en présentiel du 30 novembre au 4 décembre 2021.

Le colloque sera co-organisé par l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres (ANSAL-BF) du Burkina Faso, le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) du Burkina Faso, le Comité des pays en développement (COPED) de l'Académie des Sciences de France, la Direction Générale des Productions Végétales (DGPV) du Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (MAAHM) du Burkina Faso et le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).

Le thème central de ce colloque est : « ***Protection des végétaux en Afrique dans un contexte de changement climatique : enjeux et perspectives*** »

Les domaines couverts par la présente édition sont circonscrits à travers les sous-thèmes suivants :

- Etat des lieux des recherches en protection des végétaux en Afrique
- Innovations durables en protection des végétaux
- Renforcement des capacités des acteurs de la protection des végétaux
- Mise en réseau des acteurs de la protection des végétaux en Afrique sub-saharienne.

## Objectifs du colloque

L'objectif global du colloque est de faire le point sur les stratégies actuelles inhérentes aux enjeux de la protection des végétaux en ASS et de concevoir/renforcer les mécanismes et actions d'amélioration pour la prise en charge efficiente et durable des principaux bio agresseurs.

Les objectifs spécifiques suivants sont assignés au colloque :

- ✓ Réunir en ligne et/ou en présentiel au moins 150 scientifiques et spécialistes en protection des végétaux du nord et de l'Afrique au sud du Sahara ;
- ✓ Favoriser les échanges et le développement de coopération entre les chercheurs et les professionnels en protection des végétaux en ASS d'une part, et entre les chercheurs du nord et ceux du sud sur la protection des végétaux d'autre part;
- ✓ Rapprocher les communautés scientifiques francophone et anglophone en Afrique ;
- ✓ Faire l'état des lieux de la protection des végétaux en Afrique sub-saharienne ;
- ✓ Dégager de futures pistes de recherche à la lumière des progrès scientifiques récents en protection des végétaux ;

- ✓ Dégager des thèmes pertinents de formation en protection des végétaux pour les étudiants, les ingénieurs, les producteurs agricoles, etc. ;
- ✓ Proposer un mécanisme pour la mise en place d'une institution africaine de promotion de la recherche en protection des végétaux.

## Déroulement du colloque

Le colloque se déroulera en ligne et/ou en présentiel. Il sera organisé sous forme de plénières (4 conférences inaugurales et une table ronde), de sessions parallèles d'ateliers scientifiques, d'exposition de posters et de visite de site. Pour les plénières, il est prévu quatre conférences inaugurales (une conférence par jour sur les quatre premiers jours) suivie de sessions d'ateliers scientifiques parallèles dans quatre salles différentes. Ces ateliers regroupent les communications qui seront organisées en sous-thèmes rattachés au thème général de chaque conférence inaugurale. Le 5ème jour du colloque sera consacré à la visite du Centre Régional de Recherches Environnementales Agricoles et de Formation de Kamboinsé de l'INERA, situé à 15 km au nord de Ouagadougou. Tout au long de cet événement, des stands seront aménagés sur le site du colloque pour l'exposition de posters préparés par des étudiants et de jeunes chercheurs. L'anglais et le français seront les principales langues du colloque. La traduction simultanée sera disponible pendant les séances plénières.

## Participants et mode de soumission

Les participants attendus sont des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des professionnels ou des amateurs de la protection des végétaux, des étudiants, des ONG, des institutions de coopération sous régionale, des académies africaines, et des partenaires techniques et financiers et des sociétés savantes

Les inscriptions se font **exclusivement en ligne** sur le site du colloque : [www.cipva.org](http://www.cipva.org) à partir du **19 août 2021 à 00h00mn et seront closes le 17 octobre 2021 à 23h59mn.**

Les postulants aux communications orales avec option de publication dans les revues des porteurs du colloque, devront soumettre au moment de l'inscription leurs **manuscrits complets** pour évaluation selon les recommandations aux auteurs des revues scientifiques en question.

Les autres devront soumettre à l'inscription un résumé (500 mots) de leur communication orale et/ou poster. Dans tous les cas, tous les résumés des communications acceptées seront publiés dans les actes du colloque. Les résumés sont attendus dans les thématiques des sessions suivantes :

1. Etat des lieux des recherches en protection des végétaux en Afrique de l'ouest
2. Etat des lieux des recherches en protection des végétaux en Afrique centrale
3. Etat des lieux des recherches en protection des végétaux en Afrique de l'est
4. Etat des lieux des recherches en protection des végétaux en Afrique australe
5. Récents développements de l'invasion de l'Afrique par la chenille légionnaire d'automne
6. Statut des mouches des fruits en Afrique : recherche, méthodes de lutte et formation des acteurs
7. La striure brune du manioc : état des lieux en Afrique
8. Statut de la mineuse américaine de la tomate, *Tuta absoluta* en Afrique
9. Etat des lieux de la formation des professionnels en protection des végétaux en Afrique : curricula, durée, coûts

10. Etat des lieux de la formation des vulgarisateurs en protection des végétaux
11. Etat des lieux de la formation des producteurs en protection des végétaux en Afrique
12. Etat des lieux des innovations en matière de vulgarisation en protection des végétaux : coûts, efficacité
13. Mise en relation des institutions de recherche et de formation supérieure en protection des végétaux
14. Mise en relation des institutions de formation de cadres moyens en protection des végétaux
15. Mise en relation des organisations de producteurs œuvrant dans le domaine de la protection des végétaux

## **Processus de sélection et de notification**

Les résumés (en anglais ou en français) soumis dans les délais seront évalués par un comité scientifique international. Les auteurs des résumés sélectionnés en seront informés au plus tard le 15 novembre 2021. Les résumés ne doivent pas excéder 500 mots et doivent être formatés en Times New Roman, taille de police 12, interligne simple. Chaque résumé comprendra le titre en gras, les noms des auteurs en majuscules et leurs prénoms complets, leurs affiliations et adresses. Le résumé, en un paragraphe, doit présenter les objectifs de l'étude, le matériel et les méthodes, les résultats, les conclusions et les mots clés (au maximum 5).

**Délai de soumission fixé au plus tard le 17 octobre 2021 à 23h59mn**

*Pour plus d'information, télécharger les termes de références sur le site du colloque :*

[www.cipva.org](http://www.cipva.org)

## **Comité scientifique international**

**Prof. Antoine SANON** (ANSAL-Burkina Faso, Président),  
**Dr. Paco SEREME** (ANSAL-Burkina Faso)  
**Prof. Philippe SANKARA** (ANSAL-Burkina Faso),  
**Dr. Hamidou TRAORE** (INERA, Burkina Faso)  
**Dr Souleymane NACRO** (INERA, Burkina Faso),  
**Prof. Nicolas BARRO** (ANB-Burkina Faso),  
**Dr. Diakalia SON** (DGPV-Burkina Faso),  
**Dr Paul OUEDRAOGO** (CILSS, Burkina Faso),  
**Dr. Idrissa MAIGA** (CILSS, Niger),  
**Dr. Sylvain OUEDRAOGO** (CILSS, Mali),  
**Prof. Moctar TOURE** (ANSTS, Sénégal),  
**Dr. Abdoul Aziz SY** (ANSTS & ASIBL Toulouse, France),  
**Prof. Adam TOUDOU** (Université Abdou Moumouni DIOFFO, Niamey, Niger),  
**Prof. Olivier GNANKINE** (Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso),  
**Prof. Irénée SOMDA** (Université Nazi BONI, Burkina Faso),  
**Prof. Isabelle GLITHO** (Prof. honoraire, Université de Lomé, Togo),  
**Prof. Angela Obiageli ENI** (Convenant University, Nigeria),  
**Dr. Joseph NDUNGURU** (Mikocheni Agricultural Research Institute, Tanzanie),  
**Prof. Ken Okwae FENING** (University of Ghana, Accra),  
**Dr Michael OSAE** (Biotechnology and Nuclear Agriculture Research Institute, Ghana),  
**Prof. Michel DELSENY** (Académie des Sciences de France, vice-président du COPED),  
**Dr. Christophe BRUGIDOU** (IRD, Montpellier, France)  
**Dr. Valérie VERDIER** (IRD, Montpellier, France)  
**Dr. Claire NEEMA** (SupAgro et CIRAD, Montpellier),  
**Dr Diana FERNANDEZ** (IRD, Brésil),  
**Prof. Michel DRON** (Académie d'Agriculture, France),  
**Dr Georges PELLETIER** (Académie des Sciences, France),  
**Prof. Pierre AUGER** (Académie des Sciences, France),  
**Prof. DIEGANE Diouf** (Université Cheick Anta DIOP de Dakar, Sénégal),  
**Prof. Karamoko DIARRA** (Université Cheick Anta DIOP de Dakar, Sénégal)  
**Prof. Ousmane KOÏTA** (Université des Sciences et Techniques du Mali, Bamako, Mali),  
**Prof. Justin PITA** (Programme WAVE, Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY d'Abidjan, Côte d'Ivoire),  
**Prof. Abdourhamane SANGARE** (CNRA, Abidjan, Côte d'Ivoire),  
**Prof. Daouda KONE** (Wascal, Accra, Ghana).